



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E38689

VALABLE JUSQU'AU 01/04/2027

ÉDITÉ LE

09/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2011  
600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARCINS 1993b00329

Siret : 390 124 501 00029

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 7111640

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 372220U1247000/001 292756/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 372220U1247000/001 292756/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : MENUISERIE CHARPENTE PIERRE JEAN JUSTE & FILS

6 ROUTE DE MOULIS  
ZAC D'ARCINS  
33460 ARCINS

Téléphone : 05 56 58 92 54

Fax : 05 56 58 99 55

Portable : 06 09 33 90 79

Site Internet : [www.menuiserie-medoc.com](http://www.menuiserie-medoc.com)

E-mail : [contact@maisonjuste.fr](mailto:contact@maisonjuste.fr)

Responsabilité légale :  
JUSTE PIERRE JEAN CO-GÉRANT / JUSTE YOHAN CO-GÉRANT / JUSTE  
FLORIAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                    | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2313 | Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE | 28/03/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 31/03/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.